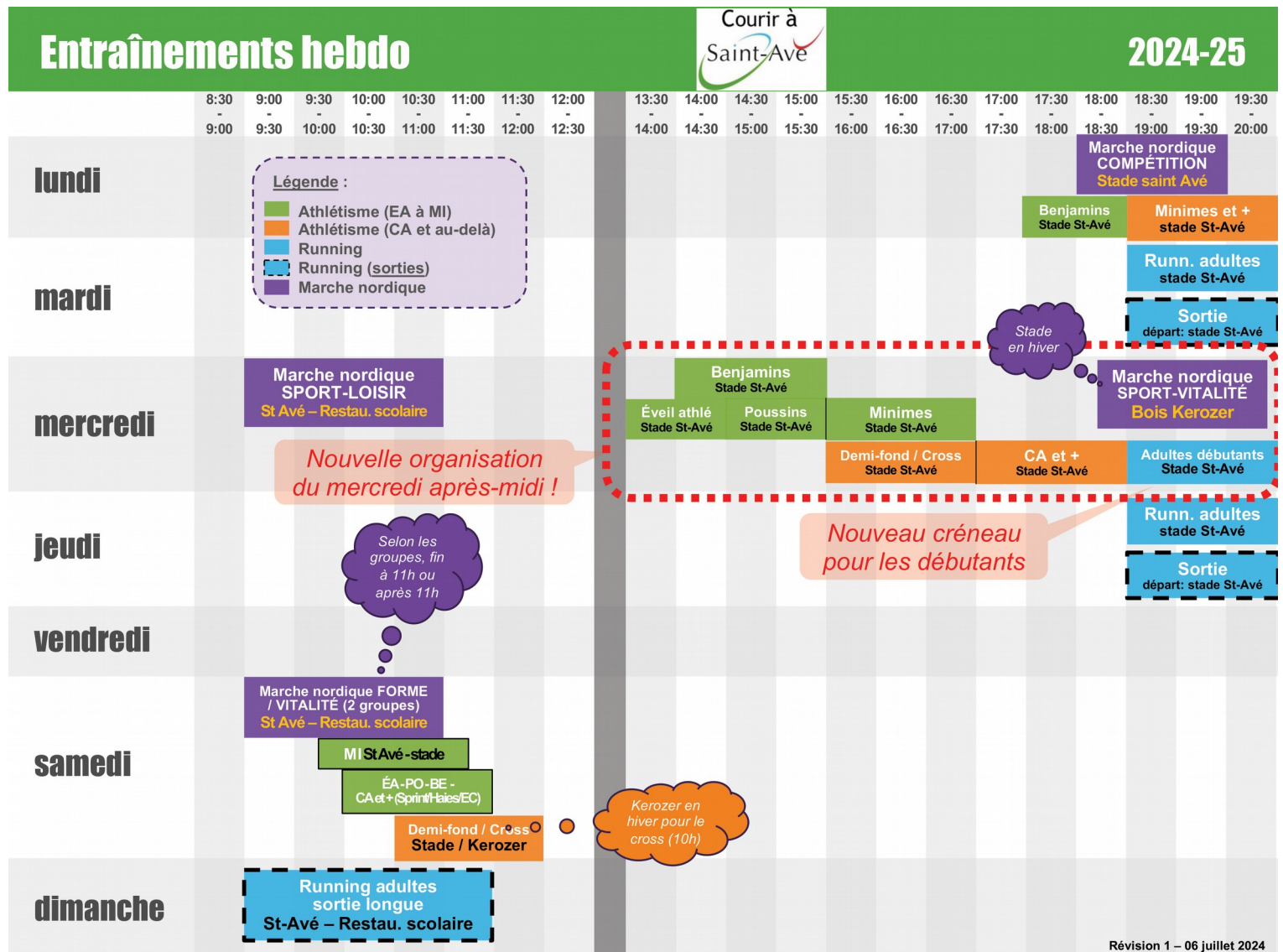




Pour les athlètes désirant participer aux courses à pied ou à la marche nordique, nous vous rappelons l'obligation de remplir le parcours prévention santé sur le site de la FFA (<https://pps.athle.fr/>)

Possibilité de participer à quelques entraînements encadrés pour essayer avant de confirmer par une adhésion.



PARTICIPER AUX COURSES SOUS LES COULEURS DU CLUB

- Inscription libre, mais bien préciser l'appartenance au club COURIR A SAINT AVE indispensable pour figurer dans les classements sur le site (rubrique résultats)

- Courir avec le maillot du club :

se renseigner auprès de Christophe LE BRUN (tél 06 75 38 91 05)